

chère province. L'histoire se prononcera bientôt, trop tôt peut-être, si je ne consulte que mes goûts, sur mon administration de vingt années qui se sont écoulées, hélas ! comme l'eau du torrent. Vous voulez bien, par une adresse trop élogieuse, prévenir le jugement de l'histoire. Je n'ai pas le droit d'y m'opposer, je n'ai aucun sujet de m'en plaindre, et j'ai toutes les raisons pour vous en remercier cordialement. C'était à vous d'y voir : *Quid ad vos ? tu videris.*

J'ai toujours eu à cœur de faire de l'enseignement laïque chrétien une véritable carrière. Je pars un peu comme Moïse, avant d'avoir vu la terre promise, mais je ne vous quitte pas tout entier. Dans les nouvelles sphères qu'on m'a assignées, je scutiendrai ferme et fort l'homme distingué qu'on m'a donné comme successeur, et je revendiquerai avec lui une part plus large des deniers publics en faveur des instituteurs chrétiens qui peinent à la tâche et sont souvent obligés, par la pénurie dans laquelle ils végètent, d'abandonner une profession qu'ils aiment et à laquelle ils font honneur à tous égards. C'est un malheur ; et, sans me laisser aller à des récriminations qui seraient inutiles, je crois devoir dire que les gouvernements qui se sont succédé dans cette province, auraient pu améliorer davantage la condition du maître d'école. Ils ont certes bien du mérite au point de vue de la vulgarisation de l'enseignement. Ils ont aidé les municipalités, et, en diminuant leurs charges, ils ont favorisé l'établissement d'un plus grand nombre d'écoles. Mais il leur faut faire un pas de plus, ils doivent pourvoir à l'efficacité de l'enseignement primaire, et ils n'arriveront à ce résultat désiré de tous qu'en donnant à l'instituteur un traitement qui lui permette de rester dans la carrière qu'il a choisie à l'âge de l'enthousiasme, à l'aurore de sa vie, mais où il ne peut donner sa vraie mesure qu'à l'âge de la maturité. J'ai confiance que mon successeur, nouveau Josué, verra la réalisation de mes vœux et prendra possession de cette terre bénie que je n'ai fait qu'entrevoir.

Les conférences pédagogiques peuvent favoriser dans une large mesure les progrès de l'enseignement. Par la condensation des forces physiques on a annulé les distances ;

par la réunion des forces intellectuelles on surmontera tous les obstacles qui peuvent entraver l'amélioration de notre province. Dans ces conventums des méthodes, il y a échange d'idées, communication des résultats obtenus, des expériences faites ; il y a surtout support mutuel, émulation extrêmement utile et louable ; on se voit, on discute, on s'entend et la cause sacrée de l'éducation avance plus sûrement.

Messieurs, je vous ai remerciés, et certes ! c'est du fond du cœur que je vous ai exprimé ma reconnaissance. Il ne me reste plus qu'à faire des vœux pour le succès et le bonheur de Monsieur le Surintendant ; je les fait d'autant plus volontiers que j'estime sincèrement l'honorable M. Boucher de la Bruère, et que de l'efficacité de son administration dépendent, pour une large part, le progrès des études et la prospérité de Messieurs les instituteurs."

Puis M. le président présente une adresse de bienvenue à l'hon. M. P. Boucher de La Bruère, nouveau Surintendant de l'Instruction publique et ex-président du Conseil législatif. L'hon. M. de la Bruère, dans une magnifique réponse, fait présager des jours meilleurs pour la classe enseignante.

Voici l'adresse et la réponse :

" A l'hon. M. Pierre Boucher de La Bruère,
Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur le Surintendant,

Les membres de l'Association des instituteurs catholiques de Québec vous offrent leurs plus sincères félicitations à l'occasion de votre nomination au poste honorable de chef du département de l'Éducation, et vous souhaitent la plus cordiale bienvenue au milieu d'eux. Ils sont heureux de vous voir continuer, à leur égard, la louable tradition de vos illustres prédécesseurs.

Votre réputation d'homme d'Etat intègre, d'écrivain distingué et de catholique convaincu, mais prudent, est connue de tous. Aussi, c'est avec bonheur que les instituteurs saluent votre élévation aux fonctions si importantes de directeur de l'enseignement au Canada-français ; jamais, peut-être, depuis le commencement de notre siècle, la nécessité d'une direction ferme et éclairée dans le